

Protocole sanitaire Bric à Broc du 6 juin 72 230 GUECELARD

Organisateur : Comité des Fêtes de Guécélard

☎ 06 84 13 45 12

✉ cfguecelard@gmail.com

www.guecelardenfetes.fr



Extrait du protocole sanitaire du Bric à Broc de Guécélard du 6 juin 2021

Partie destinée aux exposants.

1. Règles spécifiques pour les exposants / vendeurs

1. Porter obligatoirement un masque.
2. Disposer de gel et le mettre à disposition des visiteurs-acheteurs.
3. Se laver les mains ou avoir recours à du gel régulièrement et systématiquement à l'arrivée, après installation du matériel, après toute opération à risque, après chaque encaissement, ...
4. Limiter les regroupements à 6 personnes par stand et faire respecter la distanciation sociale : initiatives, moyens... sous la responsabilité de chaque vendeur.
5. Assurer les nettoyages/désinfections et porter une attention particulière à toutes les surfaces touchées ou les équipements manipulés par plusieurs personnes disponibles sur le stand ou par les visiteurs (objets, équipement d'encaissement, ...).
6. Respecter et faire respecter les règles de distanciation entre les membres présents sur le stand.
7. Demander au client de ne manipuler que les produits qu'il achète, après s'être désinfecté les mains (utiliser du gel avant de manipuler des marchandises).
8. En cas de paiement en espèces, prévoir par exemple une soucoupe pour ne pas avoir de remise de monnaie de main à main. Se laver les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique après encaissement de monnaie.